

Nouvelle campagne de télétravail et travail de proximité



La campagne de télétravail et travail de proximité 2025 vient de s'ouvrir. Vous devez saisir votre candidature sous SIRHUS 12 au 25 novembre, pour un début au 2 janvier 2025. Cette campagne s'ouvre après la signature du nouvel accord télétravail qui apporte quelques changements par rapport à l'accord précédent.

Une seule campagne de candidature au télétravail est prévue pour la période 2025 – 2027, avec une possibilité de réexamen annuel si nécessaire.



Pour répondre à vos questions sur l'accord télétravail et sur la campagne, le **SNAP** vous propose des permanences par teams.



Vous pouvez également nous faire part de vos questions par mail entre deux permanences à l'adresse syndicat.snap-ara@francetravail.fr, nous vous recontacterons dans les meilleurs délais. Si vous souhaitez être rappelé, n'oubliez pas de nous communiquer le numéro où nous pourrions vous joindre.



Conformément à sa motion de congrès, le **SNAP** a consulté ses adhérents pour la signature ou non de cet accord. **91,8%** ont demandé sa signature !

